

Autres liens entre la C.E. et le Canada

Outre l'Accord-cadre, le Canada et la C.E. ont établi d'autres liens et oeuvrent conjointement au sein de plusieurs organismes multilatéraux.

C'est ainsi que:

- un accord de coopération nucléaire a été signé en 1959 et mis à jour en 1978, par suite du resserrement des mesures de sauvegarde prises par le Canada dans le secteur nucléaire;
- deux fois par an, les cadres supérieurs de la Commission et du gouvernement canadien se réunissent, tour à tour, à Bruxelles et à Ottawa, pour passer en revue les questions de commerce bilatéral et multilatéral et étudier d'autres questions de nature économique;
- les membres du parlement européen et du parlement canadien se rencontrent annuellement en Europe ou au Canada;
- les ministres canadiens et les membres de la Commission de la C.E. se rendent fréquemment visite;
- des missions et des journées d'étude, de nature générale et spécialisée dans les secteurs tels: aéronautique, électronique, produits forestiers, uranium, acier et métaux non-ferreux (l'amiante, p.ex.) — sont organisées pour sensibiliser davantage les hommes d'affaires et les représentants officiels du Canada et de la Communauté européenne aux possibilités de coopération;
- par le canal des négociations du GATT à Genève, la C.E. et le Canada ont réduit certaines barrières tarifaires;
- le Canada et huit pays de la C.E. appartiennent à l'Agence Internationale de l'Energie et à l'OTAN;



- la C.E. et le Canada ont un grand rôle dans le dialogue Nord-Sud;
- la C.E. et le Canada jouent un rôle de premier plan dans les travaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
- la C.E. et le Canada, qui ont étendu, le 1er janvier 1977, leur juridiction dans le domaine de la pêche à 200 milles au delà des côtes, entreprendront bientôt des négociations en vue d'une entente à long terme sur la pêche;
- la C.E. et le Canada sont parties à l'Accord multilatéral sur les pêches de l'Atlantique nord-ouest, dans le cadre duquel la Commission de la C.E. représente les Etats membres;

- le Canada, la Commission de la C.E. et les Etats membres de la C.E. participent au Programme d'évaluation international du cycle du combustible nucléaire (INFCE), en vue d'examiner le retraitement et l'enrichissement de l'uranium, de même que le stockage du plutonium et de l'uranium enrichi.